

Chères auditrices, chers auditeurs, ravi de vous retrouver à l'écoute, et heureux de partager ces moments avec vous. Comptant toujours sur la grâce de Dieu et l'aide du Saint Esprit, nous poursuivons aujourd'hui, la réflexion commencée le mois passé, dans laquelle nous avons posé la question : peut-on manger, sous –entendu, de tout, ou ne pas manger de tout ? J'ouvre une petite parenthèse : cette étude est disponible sur le site Web de la radio, rubrique : Textes messages, auteur Hélios MIQUEL, émissions du 3^{ème} jeudi du mois.

La réflexion avait été suscitée par le fait divers que voici : un jeune chrétien évangélique avait été apostrophé par un autre (*il ne fréquentait pas la même chapelle*) qui lui « reprochait » de ne pas observer TOUTE la Parole de Dieu, **s'il mangeait du porc**. Rien de surprenant à cela. Pourquoi ? Parce ce que l'Eglise de Jésus-Christ, est composée, rappelons-le, de tous ceux qui sont sauvés. Nous trouvons des croyants issus de « *toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue* », comme cela est précisé dans le livre de l'Apocalypse (Ap. 7/9). A l'évidence, donc, sont rassemblées des cultures et des coutumes différentes. De plus, sur le plan de la foi, il y a des niveaux de maturité différents. Les uns, encore « *enfants dans la foi* » ont besoin de lait spirituel, tandis que d'autres « *parvenus à la maturité d'adultes spirituels* » ont besoin de nourriture solide.

Le mois passé, nous avons conclu ceci : la doctrine chrétienne préconise la liberté de : « **ne pas** manger de porc, **je dis bien** : liberté de ne pas manger de porc... et tout ce qui entre dans la même pensée, **ne pas manger**... dans le but de respecter la conviction de mon prochain et sa liberté.

Je lis : 1 Cor. 8/13 BFC : « *C'est pourquoi, si un aliment entraîne mon frère dans l'erreur, je ne mangerai plus jamais de viande afin de ne pas égarer mon frère* ».

Et je vous invite à lire en entier, Romains chapitre 14: l'apôtre Paul y explicite ces préceptes de tolérance, et de liberté! "Celui qui mange [**de tout** (v.2)], c'est pour le Seigneur qu'il mange, car il rend grâces à Dieu; celui qui ne mange pas, c'est pour le Seigneur qu'il ne mange pas, et il rend grâces à Dieu » (Rom. 14/6).

Jésus a dit : je cite : « *Toute la loi de Moïse et tout l'enseignement des prophètes dépendent de ces deux commandements* » (Mat. 22/40). Le premier et le plus grand nous oriente vers un « culte » total à Dieu, c'est-à-dire lui donner la première place dans notre vie ; **aimer** son prochain implique **ne lui nuire aucunement**, c'est-à-dire ni prendre sa vie, ni sa femme [ou mari], ni son bien; et respecter sa personne et ses convictions.

A l'occasion d'une polémique sur le fait de manger sans se laver les mains, Jésus a déclaré: "*Il n'est hors de l'homme rien qui, entrant en lui, puisse le souiller; mais ce qui sort de l'homme, c'est ce qui le souille*" (Marc 7/15). Si nous cherchons à plaire à Dieu avec la pensée d'être "irréprochables, à l'égard de la justice de la loi" (Phil.3/6) nous sommes plus que dans une impasse, nous restons sous la condamnation, c'est-à-dire : déchus de la grâce.

Il en est de la piété comme d'un rameur assis dans une barque: s'il veut progresser, il doit d'abord décrocher l'amarre. On peut s'efforcer d'observer les "extérieurs", si le cœur n'est pas circoncis, voir Rom. 2/29; Gal. 6/15..., tous les efforts sont réduits à néant.

Nous entrons, ce jour, dans une autre facette de cette réflexion: après, manger ou ne pas manger **de tout**, nous parlons du fait de : ne pas manger du tout, c'est-à-dire **de jeûner**. Le jeûne est un sujet qui mérite toute notre attention. Car une compréhension erronée pourrait en faire une grève de la faim, sans aucun effet aux yeux de Dieu.

Les nutritionnistes préconisent des jeûnes diététiques. Nul doute, que, bien encadrés, ces exercices, apportent à l'organisme des effets positifs. Toutefois, cela n'est pas l'objet de notre étude.

Dans sa 2^{ème} lettre aux Corinthiens, au chap. 11, l'apôtre Paul évoque tout ce qu'il a subi, supporté, pour le service de l'évangile, et il précise : je cite le verset 28 : *« J'ai connu le travail et la peine, j'ai été **exposé à de nombreuses privations** de sommeil, à la faim et à la soif, à de nombreux jeûnes, au froid et au dénuement. »*

Paul a été « exposé »; cela **venait-il** de son choix, ou plutôt, d'une contrainte imposée par la situation ?

Question : que nous enseigne l'Écriture sur la pratique du jeûne, dans l'exercice de la piété ? Réponse : je lis : Mat. 6/16 à 18 : *« Quand vous jeûnez, ne prenez pas un air triste comme font les hypocrites : ils changent de visage pour que tout le monde voie qu'ils jeûnent. Je vous le déclare, c'est la vérité : ils ont déjà leur récompense. Mais toi, quand tu jeûnes, lave-toi le visage et parfume ta tête, afin que les gens ne se rendent pas compte que tu jeûnes. Seul ton Père qui est là, dans le secret, le saura ; et ton Père, qui voit ce que tu fais en secret, te récompensera. »*

Pratiqué d'une manière individuelle, le jeûne est une attitude empreinte de discrétion. Inutile de le claironner, à la manière attribuée par Jésus au pharisien de la parabole, priant dans le temple, et méprisant le pauvre pécheur qui n'osait pas lever la tête vers le ciel. (Luc 18/2)

Le jeûne était aussi pratiqué collectivement, c'est-à-dire que plusieurs, parfois tout un peuple, se regroupaient et s'abstenaient de manger tout au long de la durée du rassemblement, ou séparément, mais de concert avec les autres. Et c'est ainsi qu'un jour, les disciples de Jean-Baptiste sont venus interroger Jésus, avec, comme une sorte d'incompréhension. Je cite : *« Pourquoi nous et les Pharisiens jeûnons-nous souvent, tandis que tes disciples ne le font pas ? »* Réponse de Jésus : *« Pensez-vous que les invités d'une noce peuvent être tristes pendant que le marié est avec eux ? Bien sûr que non ! Mais le temps viendra où le marié leur sera enlevé ; alors ils jeûneront.*

Le jeûne est un moyen de chercher la face de Dieu. Non pas un moyen de pression sur lui, comme pour lui arracher quelque chose, mais bien, comme un temps mis à part pour rester en sa présence. Et là, **rester à son écoute**. C'est cela qui est relaté concernant l'Eglise d'Antioche.

Je lis : Act. 13/2 et 3 : *« Pendant qu'ils rendaient un culte au Seigneur et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit: Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour la tâche à laquelle je les ai appelés. Alors, après avoir jeûné, prié, et posé les mains sur eux, ils les laissèrent partir. »*

Les contemporains du prophète Jérémie ont été conduits dans une impasse par des prophètes auxquels Dieu n'avait pas parlé. Aussi, Dieu précise à son serviteur Jérémie : je cite : *« Même s'ils jeûnent, je n'écouterai pas leurs supplications »*. (Je. 14/12) A l'intention de ceux qui se croyaient justes, Jésus a parlé dans une parabole de deux hommes qui sont allés prier ensemble au temple. Un pharisien et un collecteur d'impôts. Le pharisien a mis en avant toute sa pratique religieuse, et entre autres : je cite : ***je jeûne deux jours par semaine !*** Jésus affirme que cet homme n'a pas été entendu au ciel. Le collecteur d'impôts, lui, humblement, a dit : je cite : *« O Dieu, aie pitié de moi, qui suis un pécheur. »* C'est ce pécheur-là qui a été entendu et exaucé. Alléluia !

Au Psaume 35 et au verset 13, David dira ceci concernant ceux qui lui veulent du mal : je cite : *« Moi, quand ils étaient malades, je mettais une tenue de deuil, j'humiliais mon âme par le jeûne, je priais, la tête penchée sur la poitrine. »*

Concernant le fait de ne pas manger du tout, c'est-à-dire, de jeûner, la question du temps espaçant les prises de nourriture se pose.

Un jour, lors d'un contrôle d'alcoolémie de tous les véhicules, au bord de la route, j'ai dit au gendarme qui me tendait l'alcooltest : *« vous savez, entre deux verres, je ne bois pas. »* Il n'a pas apprécié mon humour, et a crié : *« soufflez »*. Pour ce qui est de la nourriture, il est déconseillé, de grignoter entre les repas, afin d'éviter des surcharges pondérales.

Les collations trop riches en calories sont à proscrire, nous dit-on. La question qui se pose est la suivante : combien de temps doit espacer deux prises de nourriture pour être qualifié de jeûne ?

Et question « annexe », si on peut dire, peut-on boire, pendant le temps de jeûne ? Réponse : je lis : Ex. 34/28 « *Moïse demeura là avec l'Éternel quarante jours et quarante nuits. **Il ne mangea pas de pain et ne but pas d'eau**, et l'Éternel écrivit sur les tablettes les paroles de l'alliance, les dix commandements.* » Je lis encore : Est. 4/15 et 16 : « *Esther fit répondre à Mardochée: «Va rassembler tous les Juifs qui se trouvent à Suse et jeûnez pour moi! **Ne mangez et ne buvez rien pendant trois jours, ni la nuit ni le jour.** Moi aussi, je respecterai un tel jeûne avec mes servantes, et c'est dans ces dispositions que je pénétrerai chez le roi: j'enfreindrai la loi et, si je dois mourir, je mourrai.* » Et, je lis encore : Esd. 10/6 « *Puis Esdras quitta le devant de la maison de Dieu et se rendit dans la chambre de Jochanan, fils d'Eliashib. Il resta là **sans manger ni boire**, parce qu'il était en deuil à cause de l'infidélité des exilés. »*

Pour ce qui concerne Jésus et son temps de jeûne au désert, rien n'est écrit à propos **de boire ou non**. Je lis : Luc 4/2 « *Il y fut tenté par le diable pendant quarante jours. Il ne mangea rien durant ces jours-là et, quand ils furent passés, il eut faim. »* Cet épisode est la seule mention du jeûne dans la vie de Jésus. Pour souligner le fait que les chefs religieux, en particulier, n'ont pas compris le message de Dieu, délivré par ses envoyés, Jésus dira : je cite : *En effet, Jean-Baptiste est venu, il ne mange pas de pain et ne boit pas de vin, et vous dites : "Il est possédé d'un esprit mauvais !" Le Fils de l'homme est venu, **il mange et boit**, et vous dites : "Voyez cet homme qui ne pense qu'à manger et à boire du vin, qui est ami des collecteurs d'impôts et autres gens de mauvaise réputation !" Luc 7/33-34.*

L'important, dans le jeûne, ce n'est pas le fait de s'abstenir de nourriture, l'important, c'est la démarche du cœur qui s'humilie, qui cherche Dieu, et se laisse imprégner de sa présence.

Car, comme dit en introduction, une compréhension erronée pourrait en faire une grève de la faim, sans aucun effet aux yeux de Dieu.

Voici ce que dit le prophète Esaïe : je cite : chap. 58/5 à 7 : « *Est-ce un jeûne de ce genre que je préconise, un jour où l'homme s'humilie? S'agit-il de courber la tête comme un roseau? Faut-il se coucher sur le sac et la cendre? Est-ce cela que tu appelles un jeûne, un jour agréable à l'Eternel? **Voici le genre de jeûne que je préconise: détacher les chaînes dues à la méchanceté, dénouer les liens de l'esclavage, renvoyer libres ceux qu'on maltraite. Mettez fin aux contraintes de toute sorte! Partage ton pain avec celui qui a faim...*** »

Partage ton pain ! Sans aller jusqu'à dire que le jeûne que Dieu agrée, c'est **le fait de manger** avec les indigents et autres affamés, Esaïe souligne que Dieu regarde aux dispositions du cœur et non à un estomac vide. Jésus l'a dit, je cite : « *Heureux ceux qui ont de la compassion pour autrui, car Dieu aura de la compassion pour eux !* » (Mat. 5/7BFC).

C'est bien cela que le prophète Joël avait souligné : je le cite : Joël 2/12 : « *Il est encore temps, maintenant, de revenir à moi, affirme le Seigneur. Faites-le **de tout votre cœur** : jeûnez, pleurez et suppliez-moi. Il ne suffit pas de déchirer vos vêtements, c'est votre cœur qu'il faut changer.* » Et, comme un écho, **aujourd'hui** retentit un appel semblable **car** : c'est aujourd'hui le jour du salut, c'est maintenant le moment favorable. Bien-Aimé, tourne ton cœur vers le Seigneur... Et si tu as besoin de lui demander pardon, fais-le librement ; le Seigneur a ses regards fixés sur toi, et il est attentif à tes paroles.

Nous allons aborder un point très important, **puisque**, s'il est mal compris, et surtout, s'il est mal mis en œuvre, il peut avoir une conséquence dramatique. Car cela peut aller jusqu'à «**mort d'homme**», en l'occurrence celle d'une fillette de trois ans.

En poursuivant notre réflexion à propos du jeûne, je suis bouleversé au souvenir de ce drame qui nous avait touchés de près.

Une fillette âgée seulement de trois ans et demi, était décédée, suite au fait que sa mère l'avait privée de nourriture pendant **une soixantaine** de jours. **Drame incompréhensible**, dont les médias s'étaient fait l'écho, impliquant, à tort, l'église évangélique et deux membres qui s'étaient retrouvés au cœur du drame, appelés par la mère, celle-ci, prenant à moitié conscience, hélas trop tard, des conséquences de son acte.

Selon une célèbre maxime, ce qui va s'en dire, va mieux en le disant. Alors, oui, disons-le. L'Eglise Evangélique, ici concernée, ne fait jamais jeûner les enfants.

Lorsque la Justice eut prononcé le **non-lieu** à l'égard des deux personnes emprisonnées pour **non - assistance à personne en danger**, aucun média n'a jugé convenable d'en faire état. Et aucune indemnisation ne leur a été donnée pour le préjudice subi. Quant à la mère, elle a été déclarée irresponsable, suite à une expertise psychiatrique.

Le point que je veux examiner est le suivant, relatif au « **monde des esprits** ». Je lis : Mat. 17/21 : « **Cependant, cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne.** »

Les Ecritures nous apprennent qu'il y a un monde invisible, celui des esprits. Et, pour le combattre, il faut des armes spirituelles. Pour la bonne compréhension de ce texte de Mat. 17/21, comme d'ailleurs pour tout texte de l'Ecriture, il est indispensable de considérer le contexte.

En présence de Pierre, Jacques et Jean, sur la montagne, Jésus vient d'être transfiguré, et a reçu l'approbation du Père. Je lis : Mat. 17/5 : «*De la nuée une voix fit entendre ces paroles: **Celui-ci est mon Fils bien-aimé, qui a toute mon approbation: écoutez-le!***»

Pierre, émerveillé, veut rester sur place. Jésus, quant à lui, sait qu'il faut aller ailleurs, pour poursuivre sa mission. Et, dès le retour dans la plaine, ils retrouvent les autres disciples, la foule et un père désespéré.

Celui-ci s'agenouille aux pieds de Jésus et dit : je cite : «*Seigneur, aie pitié de mon fils qui est épileptique et qui souffre cruellement; il tombe souvent dans le feu ou dans l'eau. Je l'ai amené à tes disciples et ils n'ont pas pu le guérir.*»

Réponse de Jésus : je cite : «**Génération incroyante et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous? Jusqu'à quand devrai-je vous supporter? Amenez-le-moi ici.**» Jésus exprime-t-il de la lassitude, de la déception ?

Dans le temps de ma jeunesse, j'ai fait des cours bibliques par correspondance.

Ces cours sont échelonnés sur trois ans, avec un rythme mensuel portant sur quatre questions à traiter. L'étudiant creuse dans sa bible et propose des réponses. Le correcteur redresse ce qui doit l'être, et un corrigé type est fourni en plus.

Concernant ce passage de l'Écriture, j'avais demandé au pasteur Mario Echter, ceci : «Quand Jésus dit : **Génération incroyante et perverse**, de qui parle-t-il ? Est-ce du père de l'enfant, de la foule ou des disciples ? » Réponse de mon mentor : « *Et si c'était tout simplement de la génération à laquelle appartient la race humaine ?* » Et les générations se suivent, **et**, le cœur de l'homme est toujours le même !

Alors Jésus menace le démon, qui sort de l'enfant, et l'enfant est guéri. En privé, les disciples demandent à Jésus : je cite : «*Pourquoi n'avons-nous pas pu chasser ce démon?*» Réponse de Jésus : «*C'est parce que vous manquez de foi, leur dit Jésus. Je vous le dis en vérité, si vous aviez de la foi comme un grain de moutarde, vous diriez à cette montagne: **Déplace-toi d'ici jusque-là**, et elle se déplacerait; rien ne vous serait impossible. Cependant, cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne.*» **Quelle est donc "cette sorte de démon" ?** S'agit-il d'un esprit très puissant ? "Un haut-gradé" dans la hiérarchie de ceux qui ont suivi Lucifer dans sa révolte contre Dieu ?

Ou bien, tout simplement, comme le contexte le souligne, s'agit-il d'une question de foi, touchant les disciples et expliquant leur échec ?

Jésus a autorité sur tous les démons. Et, à la croix, il a triomphé de, je cite : "**des autorités et des pouvoirs spirituels**" (Col. 2/15BFC).

Ils ont été dépouillés de leurs pouvoirs, c'est-à-dire **désarmés**. Ce qui fait notre force, c'est le nom de Jésus. Et, précisons-le : le nom de Jésus, qui n'a rien de commun avec la formule « Sésame ouvre-toi », utilisée par Ali Baba, dans le conte des Mille et une nuits.

Pour ne l'avoir pas compris, certains «exorcistes ambulants » ont subi une cuisante correction. Ils disaient aux esprits mauvais : je cite : « *Je vous ordonne de sortir au nom de ce Jésus que Paul prêche !* » Qu'est-il advenu ? Je cite : Act. 19/15 : «*L'esprit mauvais leur répondit: Je connais Jésus et je sais qui est Paul; mais vous, qui êtes-vous? Alors l'homme qui avait l'esprit mauvais en lui se jeta sur eux, les maîtrisa tous, et les maltraita de telle sorte qu'ils s'enfuirent de cette maison nus et blessés.*»

C'est **la foi en Jésus** qui rend capable de faire face à toutes les situations. Avant son ascension, c'est-à-dire son retour vers la gloire qu'il avait quittée, en naissant comme un simple homme, Jésus a donné à ses disciples, pendant quarante jours, maintes preuves de sa résurrection. Et, il les a envoyés proclamer la bonne nouvelle dans le monde entier.

Voici ce que Jésus a déclaré, à ce moment-là: je cite : Marc 16/16 : « *Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné* ». Et Jésus ajoute ceci : *Voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru: **en mon nom**, ils pourront chasser des démons ; ils pourront parler de nouvelles langues, attraper des serpents, et s'ils boivent un breuvage mortel, celui-ci ne leur fera aucun mal; ils poseront les mains sur les malades et ceux-ci seront guéris.* " Jésus a bien dit : je cite : **ceux qui auront cru**, c'est-à-dire, ceux qui auront confessé son nom et reçu le salut.

Cela concerne donc tout enfant de Dieu. L'autorité est dans le nom, et la foi en ce nom met cette autorité en œuvre, comme l'uniforme du gendarme rend capable celui qui le porte, d'arrêter un véhicule qui vient au-devant de lui.

Tous ceux qui "**se seront revêtus de tout ce que nous offre Jésus-Christ le Seigneur**", (Rom. 13/14BFC) ont cette capacité d'exercer l'autorité de Jésus.

Dans Act. Chap. 3, nous avons le témoignage suivant : à l'entrée du temple, Pierre et Jean, venus pour prier, sont sollicités par un mendiant infirme depuis sa naissance et âgé de plus de quarante ans. Pierre lui dit, je cite : « regarde-nous. » L'homme s'attend à recevoir quelque chose. Et Pierre, d'ajouter, je cite à nouveau : « *Je n'ai ni argent ni or, mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche !* » La foule constate le miracle, ce qui les remplit de stupeur et d'étonnement.

Pierre est contraint de leur expliquer la situation. Je le cite : Act. 3/12 et suivants : « *Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ce qui s'est passé? Pourquoi fixez-vous les regards sur nous, comme si c'était par **notre propre puissance** ou par **notre piété** que nous avons fait marcher cet homme ?* » Et Pierre, rendant témoignage de la mort et de la résurrection de Jésus, conclue son explication en ces termes : je cite : « *c'est la foi en Jésus qui a donné à cet homme une entière guérison en présence de vous tous.* » Voilà qui est clair. Pas de pouvoir personnel chez Pierre. Aucun magnétisme ou fluide n'émane de lui. Le miracle ne découle pas non plus de sa piété, c'est-à-dire de son amour et de son obéissance à Dieu. C'est tout simplement la foi en Jésus qui a donné au boiteux la guérison.

Voici quelques conseils pratiques tirés de l'étude donnée sur le Jeûne par le couple pastoral Eric et Rachel Dufour. Je cite : « Avant de commencer le jeûne, (*sous-entendu, s'il va au-delà d'une journée*), il est bon de fixer une limite dans le temps. Il est important de « nourrir » ce moment avec la prière et la lecture de textes bibliques.

Celui qui jeûne va se préoccuper davantage de celui qui bénit que par la bénédiction elle-même. Il est conseillé de commencer par de courtes durées. Prendre soin de se préparer en réduisant l'alimentation les jours précédents. Et, il y a aussi des conseils d'hygiène à suivre pendant ce temps de jeûne, tels bien se brosser les dents et la langue, ainsi que s'hydrater en prenant des douches. Ensuite, des conseils relatifs à la reprise alimentaire sont également donnés ». Fin de référence.

Le jeûne participe à l'exercice de la piété. Redisons-le : l'objectif premier du Jeûne, c'est une mise à part d'un temps consacré à chercher une communion plus profonde avec notre Père céleste. Et, dans ce temps, nous sommes à son écoute et nous le prions.

Comme cela a déjà été souligné en mentionnant la durée de ce temps, nous le prions pour obtenir un secours, -- en l'occurrence contre un projet de génocide, dans le cas de la reine Esther. Nous le prions pour une protection dans les grands voyages, -- comme a pu le faire Esdras. Je le cite : « *J'aurais eu honte de demander au roi de nous fournir une escorte de soldats et de cavaliers pour nous protéger en cours de route contre nos ennemis ; en effet, nous lui avons affirmé que notre Dieu étend sa main protectrice sur tous ses fidèles. Nous avons donc jeûné, nous avons demandé à notre Dieu de nous protéger, et il a exaucé notre prière. »*

Nous avons aussi l'exemple de David qui jeûne et prie en faveur de la guérison de ceux qui lui veulent du mal. Et, il n'y a pas à en douter, le Saint Esprit saura inspirer à notre cœur des sujets d'intercession, pour lesquels Dieu attend la prière d'intercesseurs afin d'agir en faveur du pays et donc de ses habitants.

C'est la situation inverse de celle que le prophète Ezéchiel dénonce de la part de Dieu. Je cite : Ez. 22/30 BFC : « *J'ai cherché quelqu'un qui serait prêt à construire un mur d'enceinte, ou prêt à se tenir sur la brèche des murailles pour défendre le pays et m'empêcher de le détruire, mais je n'ai trouvé personne. »*

Pour servir le Seigneur, pour être utile et efficace dans le service, il est positif de jeûner. Le jeûne participe à l'exercice de la piété. Comme l'a écrit l'apôtre, Paul, je cite : « l'exercice corporel est utile à peu de choses, tandis que la piété est utile à tout, car elle a la promesse de la vie présente et de la vie à venir. »

Jésus a dit : je cite : « *sans moi, vous ne pouvez rien faire* » (Jn. 15/5).

Salomon a souligné cette vérité dans un Psaume. Je lis : Ps. 127/1 et 2 BFC : « *Si le Seigneur ne bâtit pas la maison, c'est en vain que les maçons se donnent du mal. Si le Seigneur ne veille pas sur la ville, c'est en vain que les veilleurs montent la garde. C'est en vain, vous aussi, que vous vous levez tôt, que vous vous couchez tard, et que vous peinez à gagner votre pain. Le Seigneur en donne autant à ses bien-aimés pendant qu'ils dorment.* »

Conclusion : approfondissons notre communion avec le Seigneur, et ayons foi en lui. Gardons-nous de penser, un seul instant, que le jeûne soit méritoire, et qu'en mortifiant notre chair, c'est-à-dire, en affligeant notre corps par des privations volontaires, nous allons obtenir du Seigneur. Nous pourrions nous lever tôt, et nous coucher tard. En vain.

Bien-aimés, je vous laisse avec cette parole de Salomon : « *Le Seigneur en donne autant à ses bien-aimés pendant qu'ils dorment.* »

Amen !